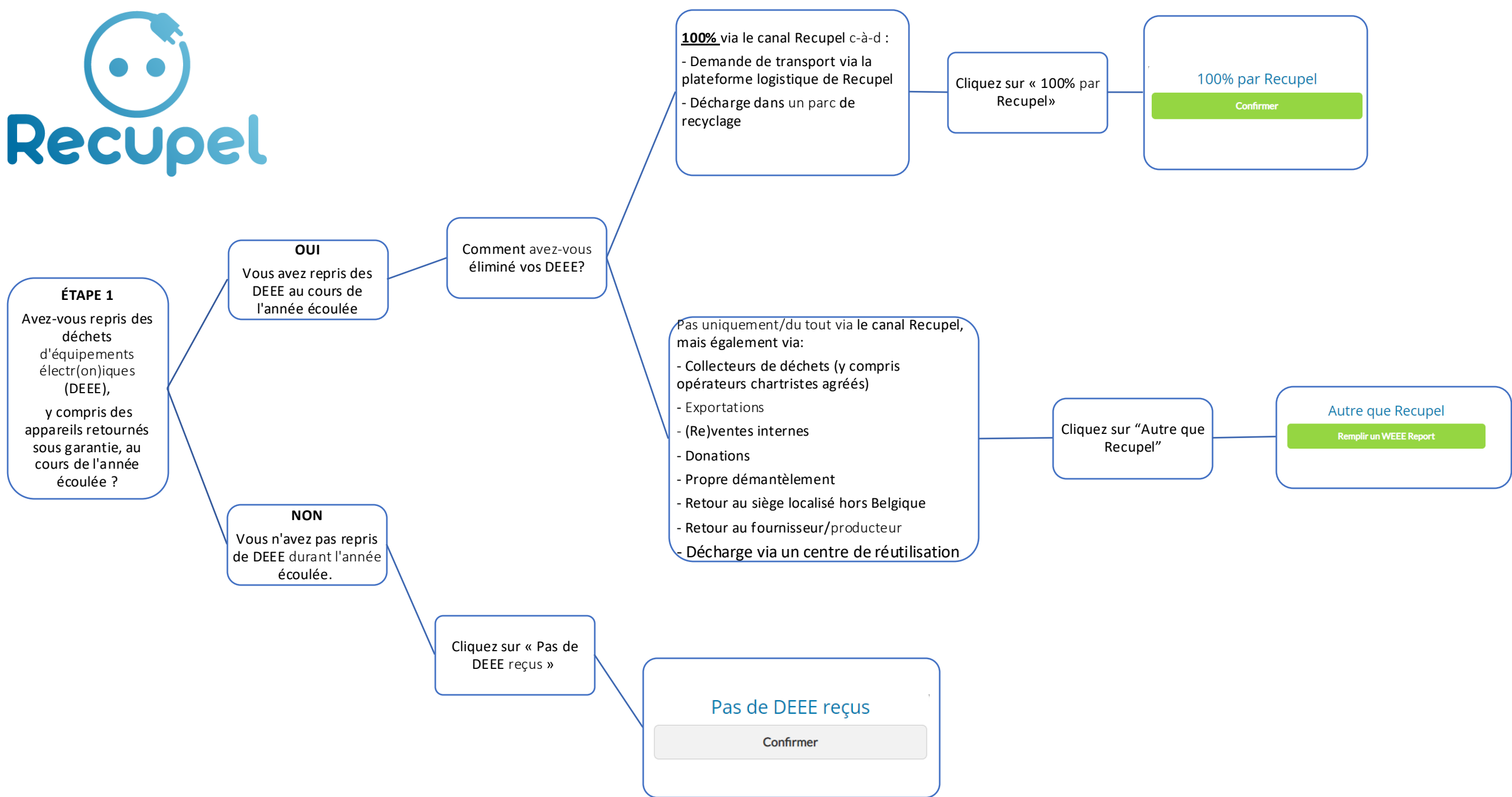






ÉTAPE 2 : Quoi et combien?

Ici, les volumes
de DEEE repris
doivent être
saisis par
catégorie de
produits.

Faites la distinction entre la finalité des DEEE: "élimination en vue de RECYCLAGE"
et "élimination en vue de la RÉUTILISATION".

	Recyclage		Réutilisation	
	Domestique	Professionnel	Domestique	Professionnel
1 - Équipements d'échange thermique	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces
2 - Écrans, moniteurs et équipements avec écrans > 100 cm ²	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces
3 - Lampes	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces
4 - Gros équipements (dimensions extérieures > 50 cm)	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces
5 - Petits équipements (dimensions extérieures < 50 cm)	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces
6 - Petits équipements ICT (dimensions extérieures < 50 cm)	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces	Kg Pièces

Sauvegarder & Étape précédenteSauvegarderSauvegarder & Étape suivante

Les DEEE étaient-ils domestiques ou professionnels ? Professionnel : qui ne peut être trouvé que dans un environnement professionnel. On trouve des PC/ordinateurs portables/imprimantes également dans les foyers, ce sont donc des appareils domestiques (voir notre liste des appareils [Liste des appareils – Recupel](#))



ÉTAPE 3: Recyclage : vers où?

Vous confirmez ici où vous avez
envoyé vos DEEE pour le recyclage.

Ce cycle peut être répété plusieurs
fois pour différents destinataires
jusqu'à ce que la totalité du volume
soit attribuée aux opérateurs
concernés.

Ajouter une nouvelle destination

Recycleur agréé - Recupel

Ajouter une destination

Recycleur agréé - Recupel

Sélectionnez votre recycleur

AA Ijzerland, De Hoger Keer 1 - 2160 Wommelgem

Veuillez ajouter des catégories qui ont été livrées che
destination. Après avoir ajouté une catégorie, vous pr
(en kilos); veuillez faire attention au type des DEEE (a
professionnels).

Sélectionner et ajouter une catégorie

1 - Équipements d'échange thermique

Ajouter

1 - Équipements d'échange thermique

Domestique

500

Kg

Professionnel

Kg

Ajouter une nouvelle destination

Autre opérateur

Ajouter une destination

Destination

Pays *

Numéro d'entreprise *

Nom d'entreprise *

Rue *

Rue 2

Numéro *

Boîte

Code postal *

Commune/Ville *

Ajoutez ici les fractions pour lesquelles vous déclarez le transport vers cette
destination. Ajoutez ensuite les quantités (en kg) qui ont été transportées.

4 - Le destinataire des DEEE mis au rebut ne figure-t-il
pas dans cette liste ? Sélectionnez ensuite "Autre
opérateur" et remplissez vous-même toutes les
coordonnées utiles.

5 - Voulez-vous ajouter une autre destination ? Cliquez
sur "ajouter une destination".

1 - Équipements d'échange thermique

Domestique

Kg

Professionnel

500

Kg



ÉTAPE 4: Réutilisation : vers où?

Vous confirmez ici où vous avez envoyé vos DEEE pour la réutilisation.

Ce cycle peut être répété plusieurs fois pour différents destinataires jusqu'à ce que la totalité du volume soit attribuée aux opérateurs concernés.

Attention : avec le terme réutilisation nous n'entendons pas les ressourceries (qui font partie du circuit Recupel) mais toute autre organisation qui s'occupe de la réutilisation des appareils mis au rebut. Par ex. la vente d'occasion sur le marché belge ou destinée à l'exportation, le don à des écoles ou à des organisations caritatives, le démantèlement pour la récupération de pièces, etc. **Le centre de réutilisation peut donc également être l'entreprise elle-même et/ou la société mère ou le siège social.**

Ajouter une nouvelle destination

Recycleur agréé - Recupel

Ajouter une destination

Recycleur agréé - Recupel

Sélectionnez votre recycleur

AA Ijzerland, De Hoger Keer 1 - 2160 Wommelgem

Veuillez ajouter des catégories qui ont été livrées à destination. Après avoir ajouté une catégorie, vous (en kilos); veuillez faire attention au type des DEEE (professionnels).

Sélectionner et ajouter une catégorie

1 - Équipements d'échange thermique

Ajouter

1 - Équipements d'échange thermique

Domestique

500 Kg

Professionnel

Kg

Ajouter une nouvelle destination

Autre opérateur

Ajouter une destination

Destination

Pays *

Numéro d'entreprise *

Nom d'entreprise *

Rue *

Rue 2

Numéro *

Boîte

Code postal *

Commune/Ville *

Ajoutez ici les fractions pour lesquelles vous déclarez le transport vers cette destination. Ajoutez ensuite les quantités (en kg) qui ont été transportées.

5 - Voulez-vous ajouter une autre destination ? Cliquez sur "ajouter une destination".

1 - Équipements d'échange thermique

Domestique

Kg

Professionnel

500 Kg

Kg

1 - Cliquez sur "Ajouter une destination"

2 - Sélectionnez un opérateur dans la liste prédéfinie : les Recycleurs Agréés - Recupel.

3 - Cliquez sur "Ajouter" après avoir sélectionné la destination et la catégorie de produit. Maintenant vous pouvez insérer le poids envoyé vers cette destination.

4 - Le destinataire des DEEE mis au rebut ne figure pas dans cette liste ? Sélectionnez alors "Autre opérateur" et remplissez vous-même toutes les coordonnées utiles.



ÉTAPE 5: Résultats recyclage

Pour chaque catégorie déclarée qui a été transférée à un "autre opérateur" (ne figurant pas sur la liste des recycleurs agréés de Recupel), les résultats du recyclage doivent être indiqués ici.

La somme de l'application utile, de l'incinération sans récupération d'énergie et de la mise en décharge doit être égale à 100%.

Il faut également confirmer que les exigences légales ont été respectées.

Recyclage : % converti en nouvelles matières premières

↓

	Catégorie	Recyclage	Application utile (y compris le recyclage)	Incinération sans valorisation énergétique	d'enfouissement
PRO	WEEE5	55 %	75 %	10 %	15 %

☐ Je confirme que les résultats de traitement requis par la loi ont été atteints et je tiens à disposition les pièces justificatives à cet effet.

Application utile (y compris le recyclage) : qui a été converti en nouvelles matières premières, incinéré avec récupération d'énergie ou utilisé à d'autres fins bénéfiques.



ÉTAPE 6:
Ajoutez des
pièces
jointes

Ici vous pouvez ajouter des pièces jointes à votre rapport DEEE si vous le souhaitez.

Vous pouvez optionnellement ajouter des pièces jointes.

+ Sélectionnez un fichier

⬇ Démarrer le téléchargement

Sauvegarder & Étape précédente

Sauvegarder

Sauvegarder & Étape suivante



ÉTAPE 7: Soumettre le rapport

À l'étape 7, vous obtiendrez une vue d'ensemble de votre rapport DEEE, et vous pourrez le soumettre, ou le stocker temporairement dans sa forme préliminaire en vue d'une édition ultérieure et d'une soumission en temps voulu.

		Domestique	Professionnel	Total
Recyclage	Kg	0	0	0
Réutilisation	Kg	0	0	0

Sauvegarder & Étape précédente

Sauvegarder temporairement

Soumettre